

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26627**

### Intitulé

MASTER : MASTER Mention Droit public

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Paris I

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

128 Droit, sciences politiques, 345 Application des droits et statuts des personnes

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

#### Parcours Droit de l'énergie

Les diplômés sont aptes à :

- Assurer la bonne mise en place de la séparation des activités de production, de transport, de distribution et de fourniture,
- Veiller à la définition et au respect des obligations de service public assignées aux entreprises du secteur de l'électricité et du gaz,
- Produire une information fiable et pertinente destinée à éclairer les autorités publiques et les consommateurs,
- Mettre en place les procédures et les outils de contrôle de gestion destinés à l'appréciation des performances des structures en charge du secteur de l'énergie,
- Elaborer les outils nécessaires à la maîtrise de la demande d'énergie et au développement des énergies renouvelables,
- Veiller au respect des impératifs de protection de l'environnement et du droit de la concurrence,
- Apprécier les performances des structures en charge du secteur de l'énergie.

Capacités attestées :

Connaissances juridiques approfondies dans le domaine de l'énergie (droit des énergies renouvelables, droit minier et pétrolier...)

Connaissances juridiques dans le domaine de l'urbanisme, de la construction et du développement durable

Maîtrise de l'économie de l'énergie (système électrique, Production de l'électricité, Système gazier, Réseaux, Commercialisation de l'énergie, Régulation du secteur de l'énergie, Fiscalité de l'énergie)

Capacités d'observation, de diagnostic, d'analyse et de conseil,

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Administration d'État,

Collectivités locales,

Entreprises publiques,

Autorités administratives indépendantes,

Services juridiques des entreprises de tous les secteurs de l'économie marchande,

Bureaux d'études,

Cabinets d'avocats spécialisés en droit public,

Cabinets de consultants,

Enseignement et formation

Cadres supérieurs

Juriste d'entreprises

Consultant juridique auprès d'entreprises privées ou d'administrations ou organismes publics (gestion et administration des réseaux de communication, de distribution, etc., gestion immobilière du domaine public, services de gestion des marchés publics, etc.)

Avocat

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

K1902 : Collaboration juridique

K1901 : Aide et médiation judiciaire

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

#### Réglementation d'activités :

Cette activité est soumise à l'application des articles L300-1 et s. et L511-1 et s. du Code des assurances.

L'exercice de la profession d'avocat réclame l'obtention du certificat d'aptitude à la profession, délivré par un Barreau, après formation du candidat dans une école de formation du Barreau.

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Le candidat doit justifier d'un diplôme national conférant le niveau de Master 1 en droit ou d'un niveau équivalent

Ce diplôme recherche et favorise la transversalité et les synergies. Juristes, gestionnaires, économistes, techniciens entre autres, composent chaque promotion.

L'originalité du parcours pédagogique à dominante juridique est de combiner des enseignements techniques de assurés par des professionnels avec des enseignements transversaux ouvrant sur d'autres domaines (droit, fiscalité, économie de l'énergie, etc...) assurés

par des enseignants-chercheurs.

75% des enseignements sont assurés par des intervenants professionnels extérieurs (Avocats cabinet CMS Francis Lefebvre, Cabinet Clairance, Cabinet Mc Dermott, Conseils, représentant(e)s, EDF, RTE, GRT Gaz, GDF Suez, avocats spécialisés en droit public Barreau de Paris).

Le master Mention Droit public parcours Droit de l'énergie est proposé en formation initiale, en alternance (apprentissage et professionnalisation) et en formation continue.

#### Descriptif des composantes de la certification :

##### Semestre 3

UE 1 : 3 cours magistraux : cadre juridique (4 ECTS), économie de l'énergie (4 ECTS), système électrique 1 (4 ECTS)

UE 2 : 5 séminaires : système électrique 2 (4 ECTS), production d'électricité (4 ECTS), système gazier (3 ECTS), réseaux (4 ECTS), commercialisation (3 ECTS)

##### Semestre 4

UE 1 : 2 cours magistraux : régulation (4 ECTS), fiscalité de l'énergie (4 ECTS)

UE 2 : 5 séminaires : statut des IEG (2 ECTS), Droit de l'énergie hydraulique (2 ECTS), Droit minier et pétrolier (2 ECTS), Urbanisme, construction et développement durable (2 ECTS), Polices administratives spéciales applicables aux installations de production d'énergie et aux installations connexes (2 ECTS)

UE 3 : mémoire : Mémoire de stage (Formation Initiale, 12 ECTS) / Mémoire (Formation continue, 12 ECTS)

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Après un parcours de formation continue	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
En contrat de professionnalisation	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Par candidature individuelle	X	Jury d'admission formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Jury de VAE formé d'enseignants-chercheurs et intervenants professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté d'accréditation 22 mars 2016

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R. 613-33 à R. 613-37

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

<http://www.univ-paris1.fr/services/orive/>

##### Autres sources d'information :

[université Paris 1 Panthéon-Sorbonne](http://www.univ-paris1.fr/)

##### Lieu(x) de certification :

Université Panthéon Sorbonne - Paris 1 : Île-de-France - Paris ( 75) [12, place du Panthéon 75005 Paris]

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

##### Historique de la certification :

Anciennement DU (niv I) Droit de l'énergie